

Interpellation déposée par Monsieur Lakhloufi (GIC-GGB) concernant les accidents répétitifs place de la Duchesse. (Complémentaire)
Interpellatie ingediend door de Heer Lakhloufi (GIC-GGB) met betrekking tot de herhaaldelijke ongevallen op het Hertogin van Brabantplein. (Aanvullend)

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Lakhloufi.

M. Lakhloufi :

Monsieur Gypers, à de multiples reprises nous avons attirés l'attention du Collège sur les nombreux accidents qui se produisent sur la chaussée de Ninove au niveau de la Place de la Duchesse. Le dernier en date s'est produit le 11 juin, impliquant plusieurs véhicules. Le problème le plus important, Monsieur l'Echevin, est le manque de visibilité lorsqu'on s'engage sur la chaussée à partir des rues adjacentes. Depuis des mois nous attirons l'attention sur la dangerosité de cet axe. Quand allez-vous prendre le problème à bras le corps ? Nous parlons de sécurité et pour seule réponse de votre part jusqu'ici nous avons eu droit à « les gens doivent respecter le code de la route ». Il y a un problème évident, Monsieur l'Echevin, de manque de visibilité sur cet axe. Dans quelle langue devons-nous le répéter ? Que comptez-vous faire et quand comptez-vous le faire ? Merci.

M. le Président :

Merci Monsieur Lakhloufi. Ik geef het woord aan de heer Van Damme.

M. Van Damme :

Très brièvement je trouve que l'interpellation est très pertinente. J'habite dans le coin et j'ai même récemment vu une voiture de police qui a foncé dans une autre voiture. Donc elle n'a pas donné la priorité de droite à la voiture, c'était même une infraction, à mon avis, de la police mais il faut aussi dire que la situation est tel que c'est quasi impossible de l'éviter. Surtout en descendant la chaussée de Ninove au niveau de la pharmacie il y a une quasi invisibilité au niveau des voitures sortant de la petite rue. Evidemment ça a à voir avec le fait qu'on ait changé le dispositif initial, qui était prévu sur cette place et donc on a provoqué d'autres problèmes. Pour moi la seule solution c'est de créer plus de visibilité c.à.d. de ne plus permettre le stationnement sur le coin même parce que c'est ce stationnement surtout de grandes voitures de camionnettes qui prend de la visibilité et donc je crois que la seule possibilité c'est de supprimer quelques places de stationnement et peut être j'en profite pour vous suggérer de prolonger la piste cyclable en même temps. Et voilà j'ai fait de deux coups une pierre.

M. le Président :

Non, d'une pierre deux coups.

(Rires - Gelach)

Merci, dank U Mijnheer Van Damme. Ik geef het woord aan Mijnheer Gypers.

Dh. De Schepen Gypers :

Bon Monsieur Lakhloufi vous utilisez toujours des raccourcis pour vous exprimer. Je crois que et donc quand vous dites que rien n'a été fait ben je trouve ça un peu fort. Je vous ai toujours dit écoutez, il faut quand même voir la réalité en face. J'ai été sur place et

effectivement, je ne conteste pas le problème. Je vous dis c'est une voirie régionale et donc nous avons très difficile à intervenir et à faire réaliser des choses sur une voirie régionale. La Place de la Duchesse es passée à la gestion régionale le 7 mai 2015. La commune, dans son courrier d'accord a conditionné ce transfert à un réaménagement de cette place. Le dernier aménagement de la Place de la Duchesse date de 1998. Les derniers travaux entrepris et achevé en 2014 portaient sur la création de eux écluses à bus, site propre demandé par la STIB en haut et en bas de la place, la création d'une espace de jeux détente avec plantation et l'implantation de mobilier urbain sphère, bancs, etc. A la demande répétée des riverains le site propre bus a été rouvert à la circulation avec la conséquence directe d'ouvrir à nouveau le croisement dangereux car les carrefours sont à angles aigus avec la Chaussée de Ninove. Alors, l'interpellation de Monsieur Lakhloufi a été reliée auprès de la Région. Nous avons proposé en tant que mesure immédiate d'écarter le stationnement sur la chaussée de Ninove dans ces carrefours dangereux aux moyens de râteliers vélos et de marquages au sol. De refaire des marquages dents de requins aux croisements concernés et d'étudier la possibilité d'implanter des miroirs à ces croisements. A moyen terme nous avons également demandé le réaménagement spécifique de ces carrefours afin d'inclure la circulation venant de la place perpendiculaire à la chaussée de Ninove. Une autre solution serait de mettre, disons en remontant la chaussée de Ninove, donc l'autre côté de la place, à double sens de façon à ce qu'on puisse aussi sortir par là et de façon à ce que de ce côté-là on ait une meilleure visibilité pour rentrer sur la Place de la Duchesse. C'est une question qu'on relève à nouveau à la Région puisque c'est elle qui a la gestion complète aujourd'hui de la Place de la Duchesse et de la Chaussée de Ninove. Alors le réaménagement de la Place de la Duchesse nécessite un budget conséquent qui n'est pas encore identifié à ce jour.

M. le Président :

Dank U mijnheer de Schepen.

Je donne la parole à Monsieur Lakhloufi.

M. Lakhloufi :

Merci Monsieur l'Echevin. Donc, finalement, vous avez quand même fait quelque chose. Vous avez relié tout ça au niveau de la Région et je sais qu'à partir de maintenant si je dois écrire des choses j'écrirai à mon député ou au Ministre compétant de la mobilité, Pascal Smet, non ? Quoi qu'il en soit je pense néanmoins que lorsque nous avons fait rouvrir les rues adjacentes à la circulation ben tout simplement parce qu'y avait un énorme problème de congestion, de trafique, c'était devenu infernal de circuler à la Place de la Duchesse. Il faut faciliter la vie des gens, il ne faut pas la compliquer et donc en ouvrant ça on a quand même fait ensemble, il faut le rappeler aussi, nous avons fait le tour de la Place de la Duchesse, nous avons relevé les points qui n'allaient pas et en justement prévoyant qu'on allait quand même rouvrir ces rues à la circulation on a dit qu'on aurait des problèmes à ce niveau-là par apport à la chaussée de Ninove quand on doit s'engager sur cette chaussée. On a dit qu'i y avait un manque de visibilité parce qu'il y a des véhicules qui stationnent trop près. A ce moment-là il était peut-être possible d'ajouter des marquages au sol pour interdire, de mettre des pilons ou des plots en plastique qui empêchent les gens de stationner. Voilà, par rapport au miroir, le miroir permet aussi de voir mais on ne sait pas apprécier véritablement la distance qui nous sépare du véhicule qui arrive mais on voit et on sait qu'il y a un véhicule qui arrive. Ça, ce sont des petites modifications qui peuvent être rapidement mis en place, surtout qu'à l'époque où on nous a demandé la place de la Duchesse n'était pas encore passée sous le giron Régional et c'était encore pleinement les compétences de la commune.

Merci.

M. le Président :

Merci Monsieur Lakhloufi. Mijnheer de Schepen U wilt er nog iets bijvoegen ?

M. Gypers :

Vous revenez sur la même chose. La chaussée de Ninove a toujours été régionale. Le problème se posait sur la chaussée de Ninove et pas sur la Place de la Duchesse. Je vous ai dit à l'époque qu'il faudrait le faire avec la Région et c'est ce qu'on a fait.

M. le Président :

Merci Monsieur Gypers.